

Assemblée Générale de la FFMJC Cannes – 30, 31 Mai et 1^{er} Juin 2009

Ouvrir un autre avenir aux MJC

Par l'union des MJC de France

Par le refus de la résignation et des politiques de régressions sociales

Alors que dans le pays monte en puissance l'**exigence populaire d'autres choix de société**, et la nécessité d'imposer la prise en compte d'une plus grande justice sociale, les politiques d'abandon de la responsabilité publique d'état se confirment jour après jour, notamment en matière de jeunesse, de culture et d'éducation populaire.

Ces nombreuses mobilisations posent, avec force, la question du partage des richesses du pays, afin de financer une politique sociale et culturelle qui ne soit pas considérée comme un enjeu secondaire de civilisation.

Dans ce contexte, le projet démocratique et cogéré des MJC, bien que mis à mal, se trouve plus que jamais validé dans sa vocation à promouvoir l'esprit civique et critique qui a été à l'origine des associations MJC.

Pour autant, ce projet a besoin d'un **espace authentique de rassemblement et d'élaboration d'une expression collective** qui défende l'intérêt des associations MJC, des populations qui les fréquentent, des salariés qui y travaillent.

Ce n'est pas le chemin que prend la direction de la FFMJC qui ne semble préoccupée que par la recherche, pour elle même, d'une valorisation par les politiques d'état dont elle emboîte le pas, malgré ses discours qui voudrait faire croire le contraire.

Ce faisant, elle s'aligne et s'adapte : en abandonnant les MJC dans leurs difficultés, en organisant le délitement des fédérations régionales qui devraient se transformer en « agences », en s'attaquant au personnel par la remise en cause des institutions représentatives, avec au final un projet qui vise à transformer la fédération en un mouvement dans lequel les MJC n'auraient plus qu'un statut de « succursales ».

Il est plus que temps pour les MJC de retrouver leur dimension fédérative, régionale et nationale, de retrouver les chemins de l'UNITÉ et de l'ACTION.

Il n'est pas trop tard pour faire porter par la FFMJC publiquement et nationalement les revendications qui intéressent l'Education Populaire et les MJC, c'est à dire les populations qui en ont le plus besoin et notamment les jeunes.

Afin de pousser au rétablissement de la FFMJC, en accord avec sa vocation, ses statuts, ses règles, ses conventions, ses procédures qui l'ont construit dans l'histoire, **les Délégués Nationaux du Personnel CGT en appellent à tous les militants des MJC afin d'ouvrir un autre avenir aux Maisons des Jeunes et de la Culture:**

Par l'union des MJC de France

Par le refus de la résignation et des politiques de régressions sociales.